

Compte-rendu – Assemblée générale – 16 décembre 2019

Absents : Stéphane, Duncan, Silvia, Elodie, Vincent, Johan, Jodie, Thérèse, Gilles O., Adrien

1. Situation administrative au 1^{er} janvier et réorganisation du fonctionnement (Corinne)

Il y a quelques semaines, le CNRS a informé Corinne qu'elle ne pouvait pas refaire un mandat de 5 ans de DU, car elle a déjà fait 2 mandats (plus précisément 1 mandat entier + 1 an d'un second mandat).

Après visite des tutelles (CNRS et EP) et décisions de leur part, Corinne indique qu'elle reste directrice pendant un an au moins, assistée de Cédric comme directeur adjoint, de façon à préparer une nouvelle direction.

Les tutelles reviendront en juin pour voir l'évolution du labo.

Corinne estime qu'il n'y a pas besoin de prévoir une nouvelle réorganisation pour l'instant.

2. RH (Corinne)

Evolutions des ressources humaines (membres permanents et non-permanents) au laboratoire

Depuis la dernière AG

Membres non permanents :

3 nouveaux doctorants : Mengyu, Pauline et Thibaud

2 nouveaux post-doc : Anju et Thomas, ainsi que Louis pour 2 mois

Membres permanents :

- Poste RX : arrivée au 1^{er} janvier 2020 de Nicolas Casaretto, en remplacement de Marie
- Départ de Gilles F. au 1^{er} juillet 2020 vers le LCT à Jussieu. De janvier à fin juin, il sera 2 jours / semaine au LCT.
- Thérèse sera à la retraite au 31 décembre 2019. La demande de remplacement n'a pour l'instant pas été acceptée. Le comité RH de vendredi 13/12 a été annulé. Benoit Deveaud a indiqué à Corinne qu'il allait essayer de faire passer le poste hors comité RH, car, après discussion avec Corinne, il se rend compte que le travail est important pour une seule personne. Il doit donner une réponse à Corinne prochainement.
- Remplacement de Johan (longue maladie, puis départ à la retraite cet été en principe). Son remplacement a été acté, le poste a été ouvert et un candidat a été auditionné et retenu. Cependant, celui-ci n'a pas accepté le poste. Les RH doivent relancer un processus de recrutement.
- Elodie rentrera vers mi-mai

Candidature CR au CNRS

Thomas se présente au concours CRCN en section 14 cette année.

3. Rappels sur la sécurité dans le laboratoire (Corinne et Stéphane)

Blouses et lunettes sont OBLIGATOIRES dans les laboratoires. Cette consigne simple de sécurité n'est malheureusement pas assez prise en compte par tous, ce qui est un problème majeur. Il faut en particulier l'indiquer clairement à tous les nouveaux étudiants et stagiaires.

4. Finances (Anne-Florence)

Contrats du labo : 2 contrats européens ERC + ITN en cours, 5 contrats ANR (dont 1 qui vient de se terminer). Pas d'information sur les dépenses faites alors qu'une ANR était déjà terminée. 2 contrats industriels (EDF et SUEZ). Un contrat Charmmmat (post-doc Emmanuel) qui se termine.

Crédits récurrents : CNRS + EP + Fédération FT-ICR.

Recettes via la formation permanente (30 000 euros cette année environ).

Dépenses : à l'EP, tout a été dépensé (ou mis de côté pour l'équipement X). Au CNRS, reste 1500 euros, qui seront dépensés avant ce soir.

La charge de travail de Anne-Florence est lourde, et il faut anticiper autant que possible les demandes. L'accès à Gestlab a été ouvert pour certains, pour faciliter le travail de Anne-Florence.

5. Ecole doctorale (Cédric)

Règles pour les formations. Concours pour les allocations doctorales

Certains points restent flous (réunion des responsables de domaine à l'ED début janvier) :

- concours des allocations doctorales (car les bourses ministérielles de l'X pourraient être partagées, ou non, au sein de l'IPP). A terme concours en 2 sessions (décembre et avril-mai)
- formations valides pour les étudiants : Les étudiants ont eu tous les détails, par exemple les conférences, non ; les écoles d'été, oui.

6. Informatique (Gilles F)

Evolution du service informatique mutualisé

Un poste a été ouvert par l'Ecole pour le remplacement de Julien, qui a récemment quitté l'Ecole. Le poste est d'abord ouvert en interne à l'X. C'est un poste d'AI (Julien était IE), l'idée étant de recruter un jeune en sortie d'école, qui sera formé par Denis. Le SIM n'a donc plus les moyens d'assurer tous ses services, notamment toute l'activité de Denis en lien avec l'activité de recherche, et le soutien aux calculs scientifiques. Denis chapeautera le SIM.

7. Répartition des fonctions (Valeriu)

Maxime : stock solvants

Pauline : commandes solvants

Mengyu : remplissage RMN

Thomas et Mengyu : blouses + bidons vides

Paul-Alexis : Carboglace

Thibault : Gestion des déchets

Valeriu : stocks de gaz

Ding et Céline, en 3eme année, sont en remplacement en cas d'absence.

Il n'y a pas de référent permanent pour tous les postes, car ce n'est pas toujours utile.

8. Responsabilités de Gilles à transmettre (Gilles F)

Gilles liste ses différentes responsabilités :

- CSSI et membre de la commission informatique : Audrey reprend cette responsabilité

- Moyens de calculs : futur responsable à déterminer
- EUR E4C, correspondant du labo : futur responsable à déterminer
- Fédération FT-ICR, responsable scientifique du site EP : futur responsable à déterminer
- Fédération CPPS, membre du comité de direction : futur responsable à déterminer
- DU adjoint : Cédric reprend cette responsabilité, mais les démarches administratives restent à faire, aucun document officiel n'ayant encore été transmis par le CNRS.

9. Elections du Bureau exécutif

Les candidats doivent se déclarer avant lundi midi (3 collèges, chercheurs (1 titulaire, 1 suppléant), ITA (2 titulaires, 2 suppléants) et étudiants (1 titulaire, 1 suppléant))

Les élections sont organisées par collège.

Pour le collège des personnels non-permanents (thésards et post-doc), il y a un poste à pourvoir et 1 candidat : Valeriu Cemortan.

Valeriu obtient 11 voix pour 11 votants et 11 suffrages exprimés. Il est élu

Pour le collège des ITA, il y a 2 postes à pourvoir et 3 candidats : Sophie Bourcier, Christophe Genty et Edith Nicol.

Les votants pouvaient indiquer jusqu'à 2 noms sur leur bulletin.

6 votants, 11 votes exprimés (5 suffrages à 2 noms, 1 suffrage avec un seul nom).

Sophie obtient 3 voix, Christophe 4 voix et Edith 4 voix.

Christophe et Edith sont élus, Sophie est suppléante.

Pour le collège C/EC, il y a 1 poste à pourvoir et 2 candidats : Audrey Auffrant et Grégory Danoun.

7 votants (dont un par procuration), et 7 suffrages exprimés

Audrey obtient 3 voix, Grégory obtient 4 voix.

Grégory est élu, Audrey est suppléante.